

INITIATION AUX TECHNIQUES D'ENQUÊTE ET D'INVESTIGATION (135 heures)

Dates : Du 10 mars au 2 juin 2012
Lieu : Centre de formation collégiale de la Vallée-du-Richelieu
525 Boulevard Laurier, Beloeil, J3G 4H8
Clientèle : Toute personne intéressée au domaine de la sécurité privée
Préalables : DES ou formation jugée suffisante et faire preuve d'aucun casier judiciaire

Formation créditée

Ces cours correspondent à la formation exigée pour l'obtention d'un permis d'agent pour l'exercice d'une activité en sécurité privée.

- **310-EN1 : Initiation au monde de l'enquête et de l'investigation (45 heures)- 95 \$**
Samedi, 10 mars au 21 avril 2012 de 8h à 16h30 (congé 7 avril)

Ce cours permet au futur enquêteur d'avoir une vue globale de la profession et l'amène à se positionner concernant le rôle qu'il aura à jouer. Il sera en mesure de situer l'apport du programme de formation dans le développement des compétences et habiletés requises pour la réalisation des différentes tâches et opérations tout en lui permettant de voir le rôle qu'il aura à jouer dans différents milieux de travail. Ces aspects concernent les tâches et opérations, les habiletés et comportements, la réglementation en vigueur ainsi que le rôle des collaborateurs.

- **310-EN2 : Contexte légal de l'enquête et de l'investigation (45 heures)- 95 \$**
Dimanche, 11-25 mars ; 15 et 29 avril et 13-27 mai de 8h à 16h30

Ce cours explique dans un premier temps, le cadre légal du travail d'un enquêteur. Aussi, le contexte légal relié à des tâches spécifiques y est abordé. Le futur enquêteur sera en mesure d'avoir une vision globale de ses obligations et devoirs et sera aussi en mesure de se positionner par rapport à une situation donnée. Lors de l'analyse d'une situation, le futur enquêteur sera en mesure de circonscrire, de façon générale, l'aspect légal relié aux délits.

- **310-EN7 : Gestion d'enquête (45 heures)- 95 \$**
Samedi, 28 avril au 2 juin 2012 de 8h à 16h30

Ce cours vise à permettre au futur enquêteur d'entrer en interaction avec le service de sécurité interne, la direction des ressources humaines, le personnel d'encadrement ou d'autres intervenants. Le futur enquêteur doit maîtriser les habiletés liées à la communication, aux relations interpersonnelles et de groupe, et au travail en équipe. Le travail d'organisation, de recherche, de collecte et de traitement des données exige un esprit logique, des capacités d'analyse, de synthèse et de résolution de problème. Le futur enquêteur apprend à planifier et gérer les activités d'enquête et d'investigation en recherchant, analysant et synthétisant différentes informations recueillies lors d'une entrevue, d'une surveillance ou d'une filature ou par d'autres méthodes. Il sera également apte à mettre en œuvre des activités d'enquête et à évaluer la qualité du travail d'enquête.

Pour inscription ou information : formationcontinue@cegepsth.qc.ca ou 450-773-6800 #2281